

Thoyer Maurice, parcours de captivité¹

Hervé Arson
Version 1
13 avril 2024

État civil

Maurice Eugène Thoyer était né le 8 juillet 1908 à Troyes (Aube). Son père Paul Octave Thoyer est décédé le 23 décembre 1920. Sa mère se nommait Marie Rose Arisi.

En 1945, son épouse habitait à Orléans (Loiret) au 8 rue de l'Ille Arrault. Le couple avait un enfant : Marcelle Rose Olga Thoyer, née le 12 janvier 1939 . elle résidait avec sa mère.

Situation militaire

Il a été recruté à Guingamp, matricule 873. À la mobilisation, il rejoint le 404^{ème} Régiment d'Artillerie de Défense Contre Avion, batterie 1005 en tant que soldat.

Capture et internement au Stalag 325

La fiche de prisonnier ne donne aucune indication sur la date et le lieu de la capture.

Selon les prisonniers qui ont connu Maurice Thoyer, ce dernier a déclaré avoir tenté de s'évader d'Allemagne, refusé de travailler et saboté du matériel.

Dans le dossier de demande de titre, cette mention est portée sur la fiche de contrôle : interné en mai 40 à Rawa-Ruska Stalag 325, ce qui est impossible. Selon l'attestation de Jean Gallier, Maurice Thoyer aurait été présent au Stalag 325 « dans ses tous débuts », peut-être le 13 avril 1942 avec le premier convoi.

Évasions du Stalag 325

Selon Fernand Goufault, il aurait tenté de s'évader de Rawa-Ruska le 16 juin 1942. Pierre Godfroy témoigne d'une évasion de Lemberg en février 1943 ; Maurice Thoyer a été repris au col de Lavosne non loin de la frontière avec la Hongrie, et ramené à Lemberg

Selon le témoignage de Jean Gallier, c'est à l'automne 1943, qu'il parvient à s'évader de Lemberg dans des circonstances inconnues.

Actes de résistance en Pologne

Maurice Thoyer s'évade de Lemberg. Roland Nicoud, Maurice Thoyer et Marcel Rancillac ou Raymond Puddu selon les témoins, ainsi que Philippe De Poix et Pierre Rubod, tous prisonniers évadés du Stalag 325, rejoignent alors les résistants polonais.

Le 9 juillet 1944, ils participent à un transport d'armes quand ils sont arrêtés tous les cinq place Unübrzeskij à Lemberg, par la Gestapo secondée par des supplétifs de la Légion des Volontaires Français². Puis il sont incarcérés à la prison de Zamarstynow dans la même ville, sous l'incul-

1 Dossier décès AC 21 P 159196 ; dossier statut AC 21 P 682 456 ; Relevé des services armés (archives de Vincennes : GR16 P 450399).

2 Nom d'un témoin : Madame Elisabeth Kawalko.

pation de trafic d'armes pour le compte de l'A.K.³. Enfin, le 19 juillet 1944, les cinq Français, ainsi qu'un Soviétique, sont transférés vers l'ouest en direction de Tarnow, pour y être jugés. Ils sont transportés en train, enchaînés deux par deux par les mains. Pendant la nuit du 19 au 20, les six hommes sautent en marche du wagon de marchandises, à 120 km environ à l'ouest de Lemberg, entre Przemysl et Zurawica.

Ils rejoignent Lemberg le 21 juillet au soir. Le 23 juillet, les évadés sont récupérés par des soldats soviétiques. Lemberg et Przemysl seront officiellement sous contrôle des troupes soviétiques le 27 juillet 1944.

En Galicie débarrassée des Nazis

Pendant l'occupation du territoire polonais par les Allemands, c'est dans le village de Lukowicz que Maurice Thoyer avait rejoint un groupe de résistants polonais. Après la prise de contrôle de la région par les Soviétiques, il est revenu à Lemberg. Il était probablement hébergé au foyer français, au 31 rue Kochanowskiego, avec son ami Pierre Rubod. Le 10 décembre 1944, il est parti de Lemberg pour se rendre à Lukowicz situé à environ 70 km au sud-ouest de Lemberg.

Selon Pierre Rubod, il fallait prendre le train jusqu'à la gare de Chodorow (Khodoriv actuellement en Ukraine), puis poursuivre à pied sur environ 8 km jusqu'au village, en suivant une piste qui longeait des bois mal fréquentés.

Décès en Pologne⁴

C'est en revenant de Lukowicz que Maurice Thoyer a été tué probablement par des bandits ukrainiens, entre le village et la gare. L'avis officiel émis par le Service Général de l'Etat Civil du Ministère des Anciens Combattants date le décès au 29 janvier 1945. Le défunt a été inhumé dans le cimetière de Lukowicz.

L'acte de décès français rédigé par le Ministère des Anciens Combattants, daté du 5 février 1948, ne donne aucune indication sur la date ni sur les causes de la mort.

Après la guerre

Le 18 juillet 1953, un pécule de 23 200 F a été versé à Madame Charlotte Mougeot, tutrice légale de la fille du défunt : Marcelle Thoyer.

Cette dernière a adressé une demande de titre Interné Résistant le 21 février 1962. Elle habitait à Orléans, toujours à la même adresse qu'en 1945. Le titre est attribué le 23 mars 1964 (carte n° 1209 21886). La période d'internement prise en compte s'étend du 16 juin 1942 au 10 août 1943.

3 Résistance Armée Polonaise.

4 Les circonstances du décès ont été portées à la connaissance des autorités militaires grâce au témoignage de Pierre Rubod.